MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Bonifacio

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Sainte Marie Majeure

Monument(s)

Appellation : Eglise Sainte Marie Majeure

Protection : classement

Arrêté : classement le 21/09/1982

Étendue de la protection : totalité y compris la loggia sur la façade principale

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.